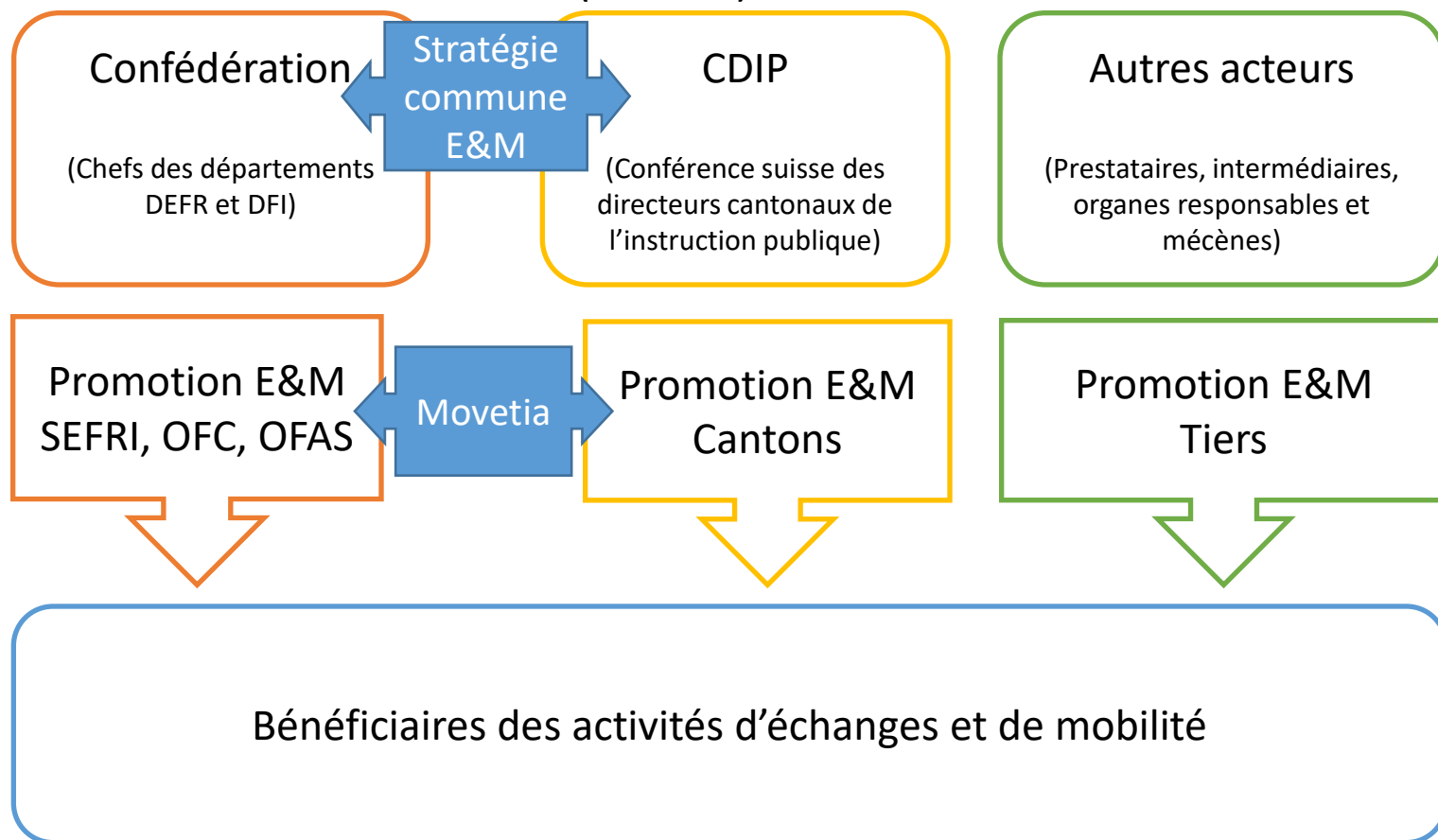




1. Acteurs dans le domaine des échanges et de la mobilité (E&M)





2. Objectifs de la stratégie E&M

But

«L'objectif est de permettre à tous les jeunes de participer au moins une fois au cours de leur formation, ou avant leur entrée dans la vie active, à une activité d'échanges ou de mobilité de longue durée, en Suisse ou à l'étranger. Ainsi, ils ont la possibilité d'enrichir leurs compétences linguistiques, sociales et techniques, et de découvrir par là même les différentes perspectives qui s'offrent à eux sur le marché du travail. Les échanges et la mobilité leur permettent finalement d'explorer la diversité culturelle et linguistique de la Suisse et celle d'autres pays.»

Objectif 1

Plus d'activités
d'E&M et
amélioration de la
qualité

Objectif 2

Ancrage solide des
activités d'E&M
dans la formation,
le monde du
travail, la culture et
le temps libre

Objectif 3

Développement de
l'offre avec accès
facilité

Objectif 4

Partenariats,
collaboration avec
des tiers



3. Mesures de la stratégie E&M

Acteurs

- a) Adaptation et développement des bases légales
- b) Prise en compte des activités d'E&M dans les objectifs en matière de politique de formation
- c) Intégration dans des bases pédagogiques
- d) Création de formes de reconnaissance et d'outils de valorisation adéquats

Offres

- e) Accès garanti et financement équilibré
- f) Développement et renouvellement
- g) Développement au niveau national de programmes d'encouragement adaptés

Coopération

- h) Communication intensifiée et informations ciblées
- i) Fonctionnement de l'agence commune Movetia
- j) Mise en place et développement de partenariats stratégiques
- k) Processus simples
- l) Contrôle de l'efficacité